

OBJECTIFS :

Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.

Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.

Utiliser les EPI contre les chutes de hauteur en toute sécurité.

Vérifier visuellement les EPI.

Permettre aux chefs d'entreprise de satisfaire aux dispositions réglementaires définies par le décret N° 2004-924, du 03 Septembre 2004.

PUBLIC :

Ce module s'adresse à toute personne amenée à utiliser un harnais dans le cadre d'une activité en hauteur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous sommes en capacité d'accueillir les personnes en situation de handicap, pour de plus ample renseignement contactez-nous (06 42 41 44 27 ou contact@ecformationpro.com)

PRE-REQUIS :

Être âgé d'au moins 18 ans - Être apte médicalement

Ne pas être sujet aux vertiges

CONTENU et Effectif :

6 personnes max / session

Théorie :

Contexte réglementaire

Caractéristiques des moyens de protection collective contre les chutes de hauteur

Systèmes d'arrêt des chutes

Caractéristiques des moyens de protection individuelle contre les chutes de hauteur

Choix d'un dispositif de protection individuelle contre les chutes de hauteur

Dispositifs d'ancrage

Vérification et réglage du harnais

Pratique :

Analyse des risques

Découverte des conditions d'utilisation du harnais

Vérifications préalables

Réglage du harnais

Mise en suspension

Réalisation de déplacements horizontaux et verticaux avec mise en œuvre des différents systèmes

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateur professionnel au travail en hauteur certifié Apave

REFERENTS PEDAGOGIQUES :

Eric CLOUET

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Mis à disposition par l'entreprise :

Une salle de formation avec tables et chaises en nombre suffisant

Plateau technique dédié au travail en hauteur (ligne de vie, rail d'assurage, échelle...)

Le salarié sera en tenue de travail, avec des chaussures de sécurité, un casque avec jugulaire et des gants.

Si équipé, harnais et accessoires.

Par l'organisme :

Distribution d'un livret d'apprentissage

Animation de formation participative s'appuyant sur les échanges d'expériences

DATES DE FORMATION :

Nous consulter, délai d'accès de 1 semaine à 2 mois

DUREE :

1 à 2 jours, en fonction de l'expérience du candidat.

LIEU DE FORMATION :

Au sein de votre entreprise (en intra)

MODALITES DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'EVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Evaluation théorique et pratique

TARIF :

A partir de **650,00€HT/Jour**

Variables selon la durée et l'éloignement du site (nous consulter contact : contact@ecformationpro.com)

SANCTION VISEE :

Attestation de formation

Il n'y a pas de recyclage imposé, néanmoins nous préconisons un recyclage tous les 5 ans et aussi souvent que nécessaire. (Code du travail R4323-106)